

PROJETS DE CONCLUSIONS RETENUES PAR L'ANDRA SUITES AUX CONCERTATIONS MENÉES SUR LA PHASE INDUSTRIELLE PILOTE ET SUR LA GOUVERNANCE DU CENTRE DE STOCKAGE CIGÉO

Groupe de suivi du HCTISN

3 février 2022



CONTEXTE, METHODES, ETAPES SUIVIES ET PERSPECTIVES

Les concertations en cours sur le projet Cigéo

Réunion de lancement
28/01



Concertations sur les sujets de portée nationale et locale

Concertation Phipil de Cigéo

Modules de participation en ligne (plateforme concertation Andra)

Conférence de citoyens

Echanges parties prenantes

Webinaire public du
14/02/22



Plateforme de participation opérationnelle depuis le 07/05



Concertation gouvernance de Cigéo

Echanges parties prenantes

Modules de participation en ligne (plateforme concertation Andra)

Bilan global de la concertation (printemps 22) et intégration des conclusions dans le dossier de demande d'autorisation de création : Plan directeur de l'exploitation (PDE-pièce 16) + Mise à jour du bilan de la participation du public (pièce 14)

1^{er} semestre 2021

2nd semestre 2021

Concertations sur les sujets de portée locale

Concertation SNCF
ligne 027 000
(03/05 - 08/06)

Enquête Publique
Déclaration
d'utilité publique
(DUP)
(15/09 - 23/10)

Concertation
Conseil Départemental 52
sur la RD60

Webinaire public du 14 février 2022

Réunion publique
en ligne 

Lundi **14** | De **18h**
Fév. | à **20h**

Réunion organisée dans le cadre des concertations post-débat Cigéo


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


ANDRA
Agence nationale pour la gestion
des déchets radioactifs

concertation

Projet Cigéo :
retour sur les concertations sur la
phase industrielle pilote & la gouvernance

PROGRAMME

Introduction

Grands enjeux de la gestion des déchets les
plus radioactifs
Actualités du projet Cigéo (DGECC/Andra - 15')

Intervention des garants (5')

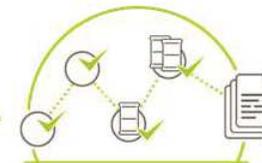
Sondage du public - identification des
thèmes d'intérêt (5')

Les grandes étapes de la concertation sur la
phase industrielle pilote et la gouvernance
du projet Cigéo (5')

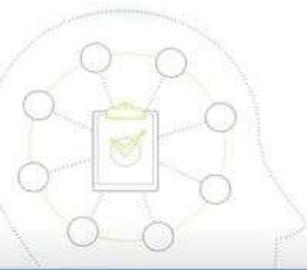
Présentation des principales conclusions
retenues par l'Andra (25')

Temps d'échanges (60')

Conclusion



Phase Industrielle Pilote



Processus de

GOVERNANCE

Retour sur les concertations

Conférence de citoyens du 28 mai au 10 juillet 2021:

- Publication de l'avis citoyen le 13 juillet 2021 sur le site de l'Andra
- Transmission de l'avis citoyen :
 - A tous les intervenants et personnes contactées pour participer
 - Aux différentes instances et entreprises :
 - ✓ Ministre de la transition écologique, OPECST, Autorité environnementale (Ae), ASN, IRSN, CNE, Préfecture de la Meuse, DGEC, HCTISN, CNDP, Groupe de travail du PNGMDR, ANCCLI, CLIS, EDF, Orano, CEA
- L'avis citoyen a servi de base de discussion avec les parties prenantes
- L'Andra a présenté aux citoyens le 15 novembre 2021 les suites proposées à leur avis

L'Andra a mené des échanges bilatéraux avec les parties prenantes dont 12 ont donné lieu à des contributions écrites (3 en attentes de finalisation).

L'Andra a recueilli 42 contributions sur ses modules en ligne.

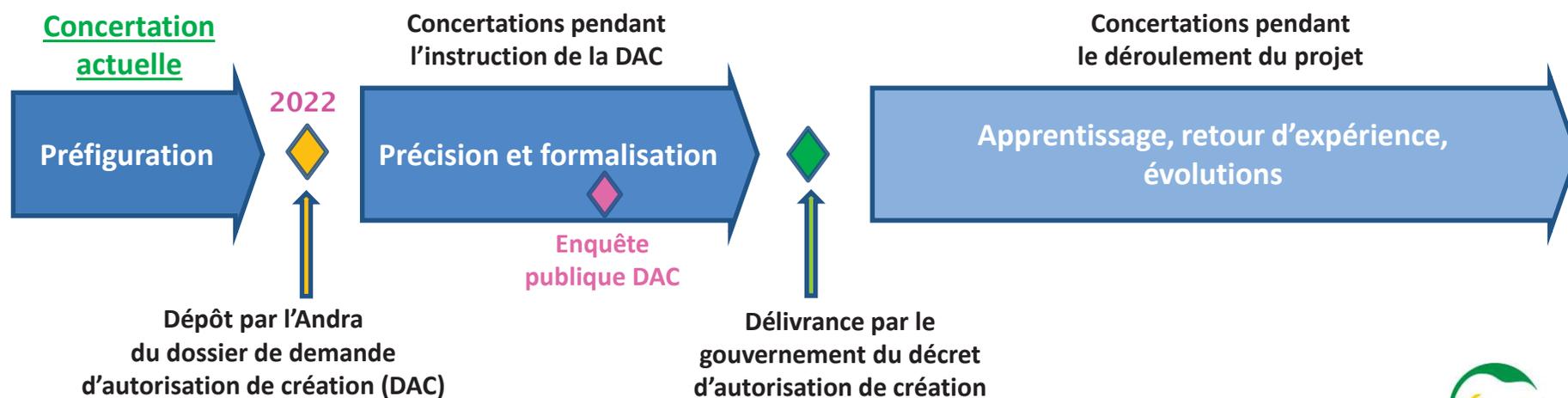
Le bilan global de la concertation prévu au printemps 2022 fera la somme des propositions initiales de l'Andra et des conclusions retenues par l'Andra à la suite de la conférence de citoyens et des contributions des parties prenantes et du public.

Les étapes suivantes

La concertation menée depuis janvier 2021 n'est qu'une première étape.

L'Andra poursuivra un continuum de dialogue jusqu'à la publication du décret d'autorisation de création de Cigéo, et au-delà, à toutes les étapes structurantes du projet, articulé, dans le cadre du groupe de suivi du HCTISN, avec les consultations des autres acteurs.

Les concertations de l'Andra sont menées sous l'égide des garants de la CNDP. Leur mission se prolonge jusqu'à l'enquête publique de la DAC.





LES APPORTS DE LA CONCERTATION AUX PROPOSITIONS DE L'ANDRA

Méthode

A partir de l'avis citoyen (juillet) et des contributions (à fin janvier 2022), l'Andra a identifié :

- des recommandations portant sur les sujets de sa compétence
- des recommandations pour d'autres instances

Sur les sujets de sa compétence, l'Andra peut, dans le bilan prévu au printemps 2022 :

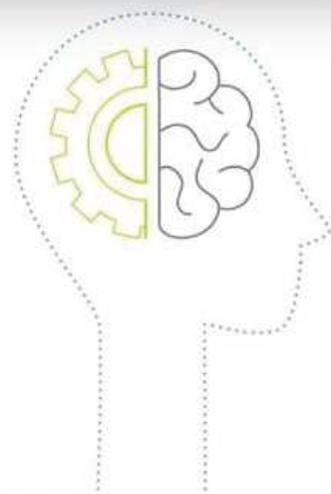
- Soit informer sur des actions déjà mises en place
- Soit prendre des engagements (« de moyens » ou « de résultats »)
- Soit expliquer pourquoi elle ne souhaite pas suivre une recommandation

Sur les sujets qui ne sont pas de sa compétence, l'Andra ne peut pas prendre d'engagement :

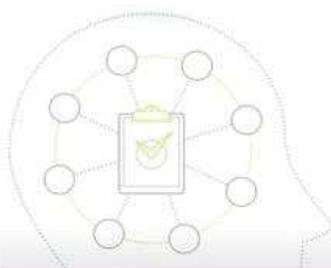
- L'Andra peut apporter des informations complémentaires
- L'Andra peut relayer les recommandations aux instances compétentes

L'ensemble des conclusions et informations sera présenté dans le bilan global.

Ne sont présentés dans la suite de la présentation que les principaux apports et modifications des propositions initiales de l'Andra issues de la concertation, quelle qu'en soit l'origine (conférence de citoyen, modules de participation en ligne ou rencontres parties prenantes).



Phase Industrielle Pilote



Processus de
GOVERNANCE

DDP/DIR/22-0004

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.

Le rôle de la Phipil et les thèmes pour le Parlement

Le rôle de la Phipil en soutien à une décision démocratique du Parlement est confirmé : « il convient de dire haut et fort que la phase industrielle pilote représente un temps d'acquisition de connaissances, qui permet de produire et, autant que possible, de partager les données à présenter au Parlement pour qu'il puisse fonder sa décision ». Il s'agit de « s'investir aujourd'hui pour une décision qui sera prise demain ».

Dans le dossier de concertation, l'Andra proposait 8 thèmes de connaissances à conforter en Phipil pour alimenter la décision du Parlement sur les conditions de poursuite du stockage.

Propositions de l'Andra en janvier 2021 (8 thèmes) :

- Qualité des ouvrages souterrains construits
- Réversibilité
- Données géologiques acquises *in situ*
- Surveillance environnementale
- Bilan des opérations industrielles
- Faisabilité des ouvrages de fermeture
- Sûreté/Sécurité
- Gouvernance du centre de stockage Cigéo

La question des thèmes pour le Parlement a fortement retenu l'attention du public.

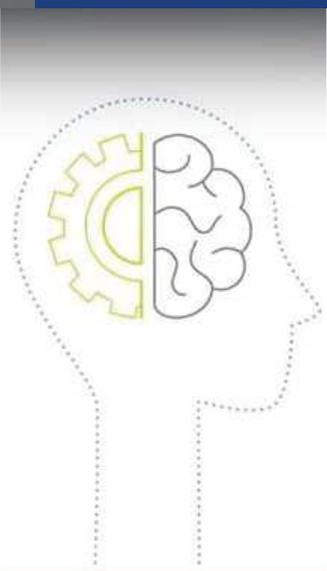
Propositions nouvelles de l'Andra : Ajout de 6 thèmes à conforter pour le Parlement pendant la Phipil

- Mémoire du stockage
- Coûts et perspectives économiques du projet
- Evaluation de l'impact socio-économique
- Bilan des projets de stockage à l'international
- Perspectives d'impact du fonctionnement de Cigéo sur les installations de la filière nucléaire
- Bilan des développements techniques en matière de gestion des déchets (stockage et alternatives)

Le mode de production de ces éléments sera défini progressivement.

Ce document est la propriété de l'Andra.

Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



Phase Industrielle Pilote



Le rôle de la Phipil et les thèmes pour le Parlement

L'Andra a identifié des perceptions contradictoires entre ressorts techniques et politiques pour les décisions:

- Certains citoyens expriment qu'il ne faudrait pas soumettre un projet technique aux variations politiques
- Pour d'autres, il ne faudrait pas enfermer les futures décisions politiques par des choix techniques

L'avis citoyen recommande « que la loi [...] ne soit pas influencée autant par la pression des investissements de temps et d'argent déjà engagée, que par des politiques gouvernementales. Cette décision [sur la poursuite du projet] doit être déterminée par les résultats obtenus par la Phipil ».

Des demandes de priorisation ont été formulées : « Prioriser les connaissances avec en premier lieu leur contribution à la sûreté et la sécurité des populations et des travailleurs », « enfin passer en phase industrielle et répondre aux aspirations légitimes des populations de Meuse et de Haute-Marne en termes de sûreté de l'installation et de développement territorial ».

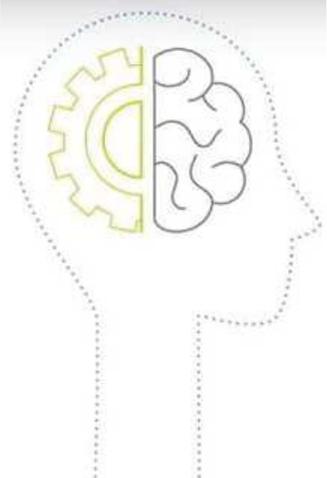
L'Andra est confortée dans sa volonté de montrer comment le projet peut évoluer et s'adapter aux décisions.

Principale proposition nouvelle de l'Andra - l'Andra proposera de mieux hiérarchiser les thèmes de connaissances à présenter au Parlement entre :

- les enjeux « clefs » pour la poursuite du projet, chacun susceptible d'entraîner sa remise en cause (sûreté, sécurité, réversibilité, surveillance environnementale...)
- les autres thèmes de connaissance, importants pour l'orientation du projet, mais à considérer de façon globale (mémoire, international, impact socio-économique...).

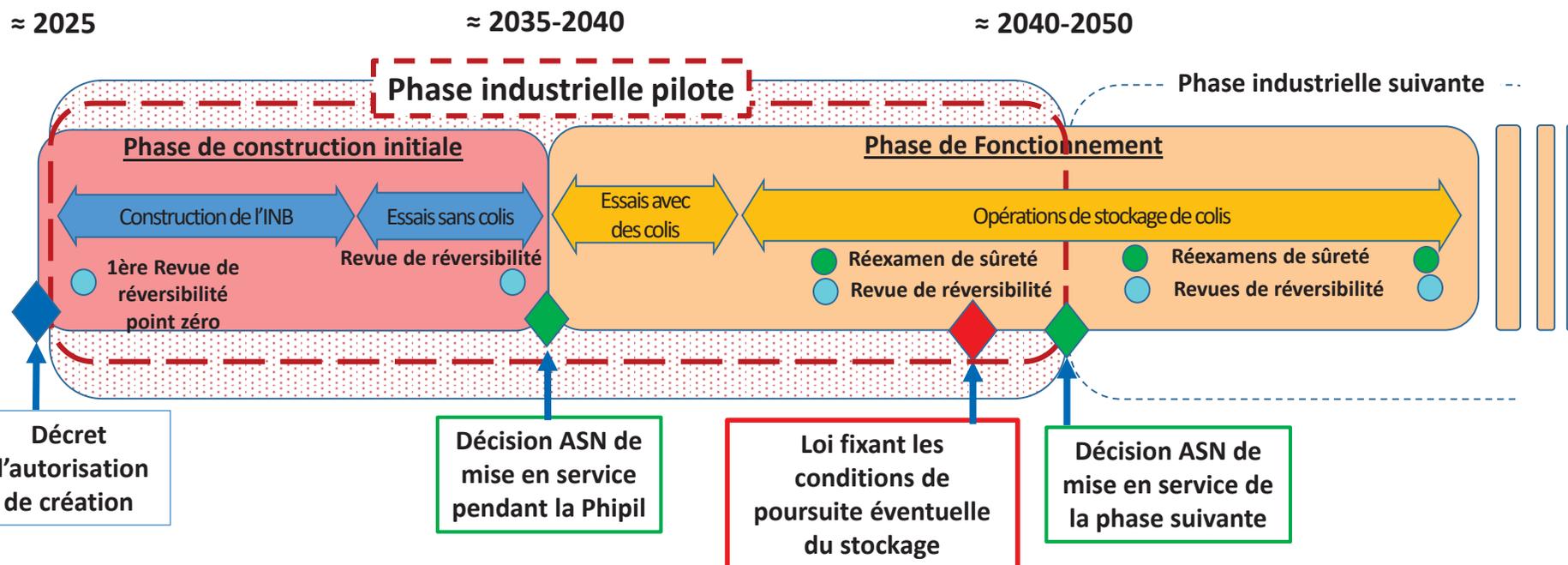
Ce document est la propriété de l'Andra.

Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



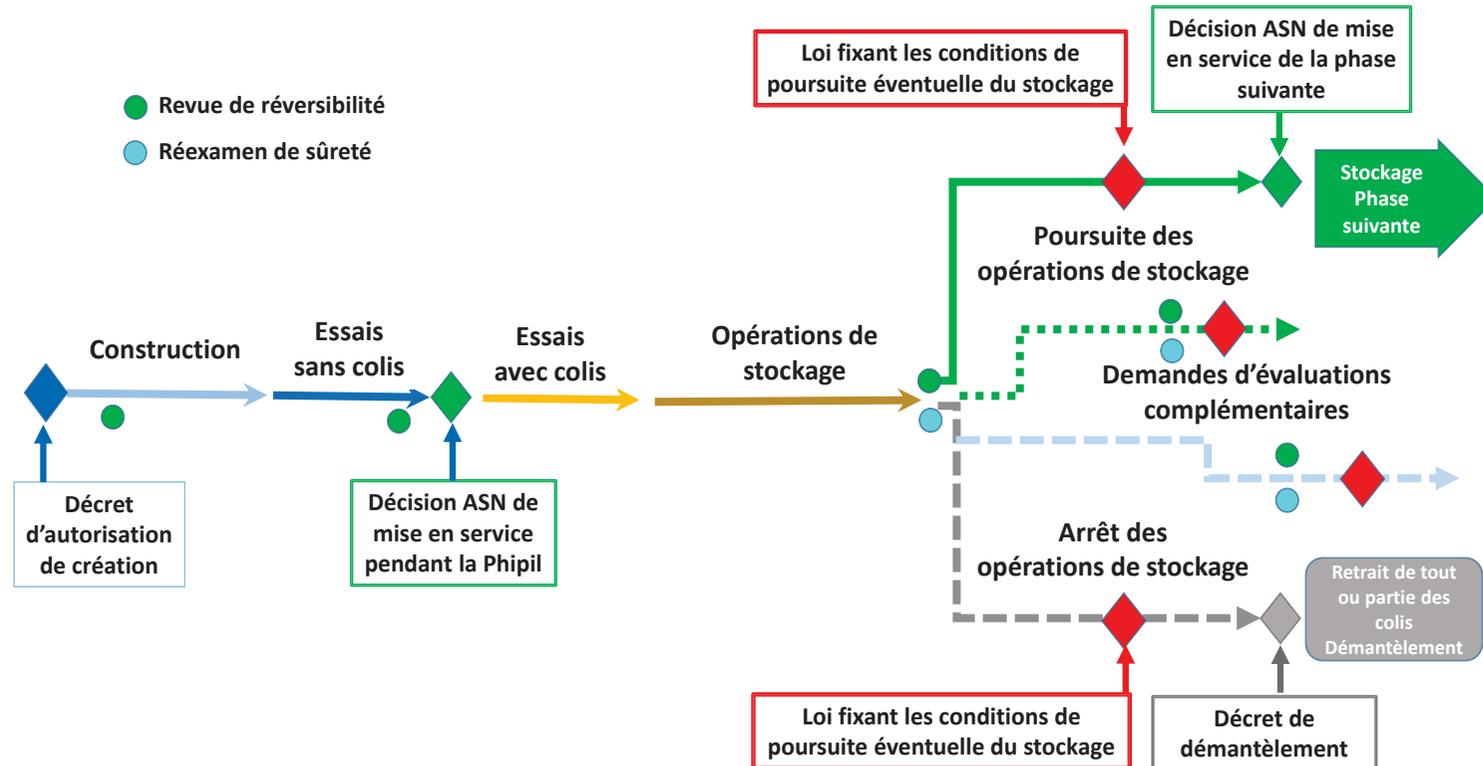
Le déroulement de la Phipil - 1

Le déroulement de la Phipil proposé par l'Andra a été jugé logique, y compris la continuité des opérations de stockage pour des raisons de sûreté et d'impact sur le territoire, « à moins bien sûr qu'un élément n'apparaisse au cours des examens et réexamens de sûreté, ou des revues de réversibilité ».



Certains participants considèrent que « l'affirmation d'un arrêt possible du projet, si les résultats de la Phipil ne sont pas satisfaisants, est un « garde fou » important ».

Le déroulement de la Phipil - 2



Principale proposition nouvelle de l'Andra ->

- L'Andra présentera dans le PDE un schéma de principe illustrant la variété des déroulements possibles
- Les différents rapports, revues, évaluations alimentant les décisions seront définis progressivement

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.

Le déroulement de la Phipil - 3

Certains citoyens ont formulé des remarques sur le déroulement de la Phipil :

- **Calendrier** : Stabiliser le calendrier pour que « *le chantier et ses retombées économiques puissent se concrétiser dans les délais les plus rapides* »
- **Déroulement** : « *Envisager plusieurs autorisations de mise en service successives pendant la phase de Phipil* »
- **Echanges avec le Parlement** : « *Prévoir des échanges anticipés avec le Parlement (en amont de la transmission du rapport de la Phipil) pour lui permettre de comprendre graduellement et d'être impliqué dès les phases préliminaires* ». L'avis citoyen recommande qu'une décision « *soit prise par le Parlement, pour permettre un débat contradictoire par les représentants du peuple et non pas par décret pour la validation de la DAC* ».

Principales nouvelles propositions de l'Andra :

- Définir progressivement un déroulement plus détaillé de la phase industrielle pilote intégrant notamment la possibilité de mises en service progressives
- L'Andra proposera à l'OPECST :
 - de lui présenter les résultats des concertations
 - de l'impliquer en amont, notamment sur les thèmes de connaissances à conforter en Phipil et leurs modalités d'acquisition et de partage, pour consolider progressivement la production, associant les parties prenantes, du ou des rapports pour le Parlement et pour vérifier qu'ils répondent aux attentes

La responsabilité sociale de l'Andra pendant le chantier

La Phipil proposée par l'Andra couvre le chantier (construction initiale) pour intégrer ses impacts et enjeux.

Le public a formulé de nombreuses remarques concernant le chantier et la sous-traitance :

- *« Engager une réflexion sur les clauses sociales des cahiers de charges pour anticiper le risque que les grandes entreprises (BTP, transport, logistique...) imposent des conditions sociales aux sous-traitants »*
- *« Réfléchir aux transitions professionnelles des sous-traitants afin qu'ils se sentent libres de faire part d'un problème sans craindre la perte de leur emploi »*
- *« Demander le label « grand chantier » »*
- *« Mettre en place une politique de « responsabilité sociale de l'entreprise » (RSE) spécifique au chantier »*
- *« Créer un « CSE » et une « CSSCT » propres au chantier Cigéo élargis à la représentation des sous-traitants »*
- *« Créer une maison de syndicats au plus près des salariés du chantier »*

L'Andra a conscience de l'importance de ces enjeux pour le chantier Cigéo et met déjà en place des actions et clauses sociales.

Principale nouvelle proposition de l'Andra : Proposer un dialogue aux partenaires sociaux de l'Andra et aux représentants territoriaux, dans une temporalité à définir, pour établir la politique RSE applicable sur le chantier

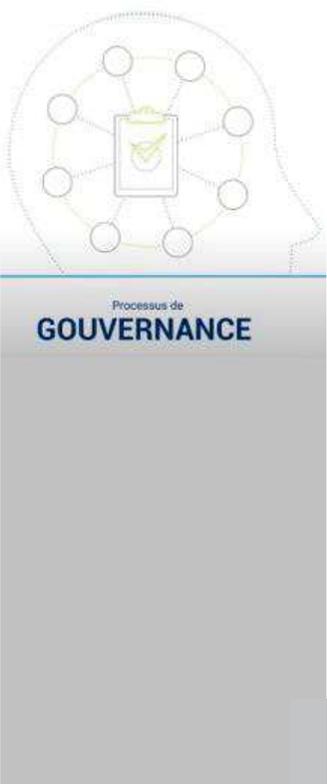
Le fonctionnement de la gouvernance du centre de stockage Cigéo - 1

Les principes de gouvernance proposés par l'Andra ont été confirmés:

- gouvernance de type consultative pour les parties prenantes et le public;
- « Amont » : des concertations pour préparer les décisions structurantes et les grands jalons;
- « Aval » : la mise à disposition de données et l'organisation de revues périodiques de suivi.

Le public a formulé de nombreuses recommandations:

- *« Ne pas créer de nouvelles instances nationales, mais bien faire fonctionner et articuler les instances existantes »*
- *« Clarifier ce qui relève de la loi, des décisions gouvernementales, des décisions administratives, de l'ASN et des décisions de gouvernance interne de l'Andra / adresser au bon niveau les sujets et préserver la capacité de décision de manière cohérente avec la responsabilité des différents acteurs »*
- *« Compléter les propositions par ce que pourrait être la gouvernance du centre de stockage Cigéo en cas de crise »*
- *« Minimiser l'impact des activités à conduire au titre de la gouvernance nationale du PNGMDR (rapports, bilans, échanges associés) sur les activités opérationnelles et l'exploitation du centre »*



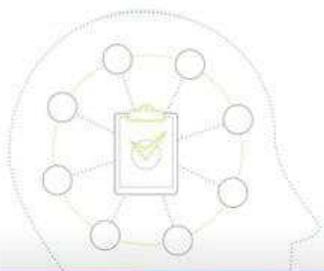
Le fonctionnement de la gouvernance du centre de stockage Cigéo - 2

Extraits des propositions de l'Andra en mai 2021 (dossier de concertation gouvernance):

- S'appuyer sur des « tiers » nommés au profit de la gouvernance du centre de stockage Cigéo, charger de conseiller l'Andra, de veiller à la qualité et à la sincérité des informations échangées et de rendre des bilans indépendants évaluant la gouvernance
- Ne pas soumettre les décisions liées à la gestion d'une éventuelle crise à la concertation

Principales nouvelles propositions de l'Andra :

- Abandon du recours à des tiers et transfert du rôle des tiers au groupe de suivi du HCTISN
- Définir progressivement les modes d'association et d'information du public en situation de crise
- Identifier, dans les versions successives du Plan directeur de Cigéo, les décisions relevant de la loi, des décisions gouvernementales, des décisions administratives, de l'ASN, des producteurs de déchets et de l'Andra



Processus de
GOUVERNANCE

La participation du public au projet Cigéo

Les principes d'association du public proposés par l'Andra ont été confirmés (« *Poursuivre les actions de concertation et de dialogue, chacune étant une pierre à l'édifice d'une décision [...] construite en prenant le temps du partage de l'information et de l'expertise pluraliste pour une décision réfléchie et argumentée* »).

Des avis et recommandations complémentaires ont été formulés:

- « *Elargir la composition de la future CLI pour couvrir un panel de représentants élargi, notamment l'ensemble des sensibilités des partenaires sociaux* »
- « *Associer les industriels, les élus, les associations et des syndicats à la gouvernance* », « *Associer les instances territoriales aux actions d'information, de consultation et de concertation* »
- « *Porter à la connaissance du Parlement les avis de la société civile sur les thèmes de la Phipil* »
- « *Ne pas multiplier le nombre de dossiers et vérifier que leur contenu soit clair de sorte que les parties prenantes et le public puissent se les approprier* »

L'Andra relayera les demandes concernant la future CLI à l'ANCCLI, au CLIS et aux instances décisionnelles.

Principale nouvelle proposition de l'Andra : Définir progressivement les modalités d'association des acteurs à la préparation et au suivi des concertations

Le territoire

Le sujet du territoire a été largement abordé lors de concertations.

Le public a formulé de nombreuses recommandations:

- *« Le territoire ne doit pas uniquement subir les nuisances du projet, il doit pouvoir en tirer un bénéfice. Les acteurs compétents du développement du territoire (départements, collectivités, préfets...) devraient s'accorder, avec les partenaires sociaux, sur le volet social du PDT »*
- *« Veiller à ce que les subventions servent la collectivité et pas des intérêts particuliers. »*
- *« Prendre des initiatives favorisant l'emploi au sein par exemple d'un « Contrat d'Intérêt National » (CIN) ou d'un tiers lieu d'innovation (incubateur d'entreprise) adossé à Cigéo »*
- *« Mettre à la disposition du territoire les données d'usage ou les données environnementales du projet (système d'information géographique) pour que des acteurs externes (« start-ups », laboratoires indépendants, collectivités, associations...) puissent les utiliser et les valoriser »*

L'Andra relayera les recommandations concernant le PDT aux acteurs compétents.

Principale nouvelle proposition de l'Andra : Définir progressivement, avec les acteurs du territoire, les données et informations du projet mises à leur disposition et les modalités de leur transmission.

La réversibilité

La proposition de l'Andra d'organiser des revues de réversibilité en Phipil est comprise et confirmée, mais les enjeux de la réversibilité apparaissent parfois clivants auprès du public:

- Certains sont « contre » et la considère comme un risque pour le projet et pour sa sûreté;
- Certains sont « pour » et la soutiennent pour des raisons de « précaution » ou parce qu'ils y voient la « porte ouverte à l'innovation ».

Des citoyens ont formulé des recommandations :

- *« Poursuivre l'instruction de la notion de réversibilité »*
- *« Mieux définir le rôle, le produit de sortie des revues de réversibilité et leur articulation avec les décisions en matière de gestion des déchets »*
- *« Prouver, pendant la Phipil, la capacité du dispositif et des organisations à répondre à la récupérabilité »*

L'Andra partage l'importance de la Phipil pour conforter le caractère réversible de l'installation.

Principale nouvelle proposition de l'Andra : Organiser une concertation sur les modalités d'organisation des revues de réversibilité.

Les options de gestion alternatives ou complémentaires

La question des alternatives a souvent été évoquée dans le cadre des échanges et mise en perspective du jalonnement des choix dont certains interviennent dans plusieurs dizaines d'années voire le siècle à venir.

L'avis citoyen indique qu'« *il faut continuer en temps masqué à investiguer d'autres solutions [...] ce qui permettra de démontrer que la décision de faire Cigéo n'est pas actée* »

Le public a formulé des recommandations concernant les alternatives et variantes:

- « *communiquer sur les projets de gestion des déchets radioactifs des autres pays, notamment les choix et les évolutions de fermer l'aval du cycle des combustibles usés, en s'inscrivant ou non dans l'économie circulaire* »
- « *Prioriser la gestion des déchets actuels (produits par les installations anciennes, les installations en cours de fonctionnement et celles dont la création est autorisée) et chercher des alternatives pour les déchets futurs* »
- « *L'amélioration du colisage doit être un objectif de la gestion globale des déchets* »

Des programmes de recherches ont été lancés par le gouvernement (appel à projet pour la recherche de solutions innovantes de gestion des déchets radioactifs de 70 millions d'euros du plan « France Relance »).

L'Andra relayera les recommandations concernant les alternatives aux acteurs compétents.

Le programme de R&D propose des actions de développements notamment en terme de nouveaux matériaux (vision stratégique de la R&D scientifique et technologique de demain – décembre 2021).

La formation & recherche

L'Andra n'avait pas fait de propositions particulières en matières de formation et de recherche en Phipil.

Le public participant a formulé des recommandations :

- « L'Andra doit intervenir et s'investir dans le secteur de la formation (filère universitaire et métiers spécialisés) et mettre à disposition ses compétences en matière d'environnement et de sécurité industrielle afin de contribuer à la formation à tous niveaux, professionnels et universitaires »
- « Ne pas réduire la portée des collaborations scientifiques et techniques, ni rendre plus difficile la transmission de données aux acteurs académiques en Phipil, mais continuer les recherches, les échanges avec le monde académique et capitaliser sur les acquis, notamment en matière de géologie »
- « Offrir la plus grande visibilité possible sur les besoins du projet en termes de profil de métiers et d'emploi »
- « Créer un conseil scientifique du centre de stockage Cigéo, indépendant de l'Andra, pour répondre aux différentes informations/rumeurs/controverses sur le projet »

L'Andra dispose déjà d'un conseil scientifique indépendant et ses travaux de recherche sont expertisés par la CNE.

Principales nouvelles propositions de l'Andra : L'Andra proposera d'engager:

- Une réflexion avec le Rectorat de la région académique Grand Est et les universités de la région Grand Est pour renouveler et enrichir ses partenariats
- Une réflexion avec ses évaluateurs et ses autorités de contrôle sur les modalités d'information du public autour des sujets techniques déjà tranchés ou restant à arbitrer

Ce document est la propriété de l'Andra.

Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



La santé et le suivi des travailleurs

Les enjeux de la santé et de la radioprotection des travailleurs ont suscité des questionnements. L'avis citoyen indiquait « *Nous sommes inquiets [...] sur les répercussions sanitaires dues aux faibles doses ionisantes à long terme [...] Nous recommandons [...] un étroit suivi épidémiologique des riverains et des travailleurs soit mis en place sur le long terme [...].* »

Le public a formulé des recommandations :

- « *Rendre plus accessible l'information relative aux niveau d'exposition radiologiques des travailleurs* »
- « *Mener une étude épidémiologique (état zéro) de la santé des habitants autour de Cigéo et suivre son évolution* »
- « *Exercer une surveillance renforcée pour les salariés en contact avec des déchets (transport/manutention) et former les médecins sur les thématiques de l'exposition des travailleurs* »

Le Clis et l'ARS créent un observatoire de la santé des riverains du projet de centre de stockage de Bure (OSaRiB, octobre 2021). Une premier « état zéro » de l'état de santé de la population (rayon de 25 km) est prévue en 2022.

L'Andra relayera les attentes à l'ASN, au CLIS de Bure et à l'ARS.

Principale nouvelle proposition de l'Andra : Proposer au CLIS l'organisation d'ateliers locaux d'information sur l'exposition radiologique des riverains et des travailleurs associant éventuellement l'ASN, l'IRSN, la SFRP et l'Andra

L'information du public et la communication

Les enjeux de l'information du public et de la communication ont retenu l'attention des participants.

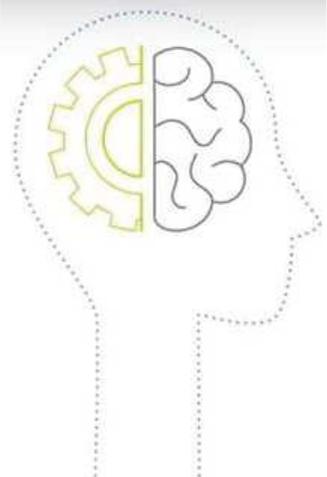
Le public participant a formulé des recommandations :

- « Etre plus inventif en matière de pédagogie et de communication pour partager les points de vue et pour éclairer et accompagner le débat »
- « Produire une frise temporelle retraçant les modifications apportées par l'Andra au projet issues des concertations depuis 1991 pour rendre visible l'utilité de la participation du public »
- « Contribuer à faire progresser la « culture du risque » en matière de déchets radioactifs, par exemple en créant un baromètre spécifique »
- « Informer plus spécifiquement les étudiants de la disponibilité des informations et des concertations »
- « Produire une cartographie des recherches menées par l'Andra »

Principales nouvelles propositions de l'Andra :

- Continuer de démultiplier les actions d'information et de communication en tenant compte des recommandations
- Publier une frise temporelle retraçant les modifications apportées par l'Andra au projet issues des échanges avec le public
- Engager les réflexions avec l'IRSN autour de la culture du risque associé aux déchets radioactifs
- Vulgariser les actions de recherche menées sur le projet Cigéo (cartographie)

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



La mémoire

Les enjeux de la mémoire ont appelé de nombreuses réactions. L'avis citoyen avait déjà formulé de nombreuses recommandations sur ce sujet.

Des avis et recommandations complémentaires ont été formulés :

- *« la conservation des données est une question globale, qui recoupe les enjeux de la mémoire du projet Cigéo, mais aussi le monde scientifique et la société au sens large »*
- *« la mémoire est un enjeu primordial à la fois sur ce que pourrait devenir le site et aussi au regard de la transmission aux générations à venir du travail colossal réalisé : études, expertises... »*
- *« la pratique de concertations répétées participera à la mémoire du projet, à son inscription dans le territoire et à la sensibilisation technique et sociétale des citoyens aux enjeux de Cigéo et de la transmission des connaissances »*

Principales propositions de l'Andra en février 2022:

- Engager un travail de synthèse des travaux des Groupes Mémoire pour alimenter les prochaines concertations
- Engager une réflexion avec l'ENSG et l'Université de Lorraine pour la protection commune des données géologiques et scientifiques
- Lancer des cycles d'appel à projets transdisciplinaires sur le thème de la mémoire
- Organiser de façon périodique un événement transdisciplinaire sur les enjeux mémoriels de Cigéo

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.

